

Attention Employés de l'industrie du vêtement

Taux horaires de rémunération minimale en vigueur du 1/1/2025 au 31/12/2025.

New York City

Grandes entreprises
(11 employés ou plus)

**Salaire
minimum 16,50 \$**

Heures supplémentaires après 40 heures 24,75 \$

Petites entreprises
(10 employés ou moins)

**Salaire
minimum 16,50 \$**

Heures supplémentaires après 40 heures 24,75 \$

Long Island et Westchester County

**Salaire
minimum 16,50 \$**

Heures supplémentaires après 40 heures 24,75 \$

Reste de New York State

**Salaire
minimum 15,50 \$**

Heures supplémentaires après 40 heures 23,25 \$

Si vous avez des questions, si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous voulez déposer une plainte.

Par téléphone : (518) 457-9000 | (888) 4-NYSDOL (888-469-7365) | 711 TTY/TDD

Les crédits et indemnités qui peuvent réduire votre rémunération en dessous des taux de salaire minimum indiqués ci-dessus :

- **Repas et logement** – Votre employeur peut réclamer un montant limité de votre salaire pour les repas et le logement qu'il vous fournit, à condition qu'il ne vous facture rien d'autre. Les taux et les exigences figurent dans les arrêtés et les résumés des salaires, qui sont disponibles en ligne.

Autres règles que votre employeur doit respecter :

- **Sécurité** – Votre employeur doit respecter les lois locales, nationales et fédérales en matière de sécurité et de santé ainsi que les codes d'incendie. Les issues de secours doivent être déverrouillées et faciles d'accès pendant les heures de travail.
- **Travaux à domicile** – Aucun travail ne doit être sorti de l'usine pour être travaillé à la maison. Aucun travail ne doit être distribué directement aux travailleurs à domicile.
- **Enregistrement** – Votre employeur doit être enregistré auprès du ministère du travail. Ils doivent afficher leur certificat d'enregistrement annuel à un endroit où vous pouvez le voir.

Le salaire supplémentaire qui peut vous être dû en plus des taux de salaire minimum indiqués ci-dessus :

- **Heures supplémentaires** – Vous devez être payé 1½ fois votre taux de salaire normal (pas moins que les montants des heures supplémentaires indiqués ci-dessus) pour les heures hebdomadaires supérieures à 40 (ou 44 pour les employés de maison).

Exceptions : Les heures supplémentaires ne sont pas requises pour les professionnels salariés, ni pour les cadres et le personnel administratif dont le salaire hebdomadaire est supérieur à 75 fois le taux de salaire minimum.

- **Indemnité de rappel** – Si vous vous rendez au travail comme prévu et que votre employeur vous renvoie chez vous plus tôt, vous pouvez avoir droit à des heures supplémentaires de rémunération au taux du salaire minimum pour cette journée.
- **Répartition des heures** – Si votre journée de travail dure plus de dix heures, vous pouvez avoir droit à une indemnité journalière supplémentaire. Le taux journalier est égal à une heure de salaire au taux du salaire minimum.
- **Entretien de l'uniforme** – Si vous nettoyez vous-même votre uniforme, vous pouvez avoir droit à une rémunération hebdomadaire supplémentaire. Vous trouverez les tarifs hebdomadaires en ligne.